

Propositions pour l'enseignement du francoprovençal

1. Prémisse

Conformément à la Loi n° 18 du 1 août 2005, et notamment à son article 1, alinéas 3 et 5, un enseignement de la langue et de la culture francoprovençale peut être dispensé dans les établissements scolaires de la région.

La mise en œuvre de cet enseignement se fera dans des établissements scolaires pilotes dans le cadre des activités extracurriculaires d'élargissement de l'offre de formation, conformément à la Loi n° 19 du 26 juillet 2000, art. 17, en fonction des demandes des familles et des ressources en enseignants qualifiés. L'apprentissage de la langue et de la culture francoprovençale sera offert à tous les élèves selon les niveaux de compétence et tâchera, le plus possible, d'exposer les élèves à la langue qui existe dans leur cadre social et scolaire, dans le respect de la variété des parlers locaux (Conseil de l'Europe, Profil de la politique linguistique éducative : Vallée d'Aoste – Rapport régional, p. 159) et, chaque fois que possible, en liaison avec l'enseignement du français, en raison de l'appartenance de ces deux langues au domaine gallo-romain.

Comme pour les autres langues apprises à l'école, l'enseignement du francoprovençal doit s'inscrire dans une didactique intégrée des langues, privilégier une perspective actionnelle, c'est-à-dire qui considère l'apprenant d'une langue comme un acteur social qui accomplit des tâches, non seulement langagières, dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier, et prendre appui sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Par ailleurs, la mise en place de parcours interdisciplinaires et de mise en cohérence avec les activités curriculaires prévues pour la promotion du patois (Concours Cerlogne, les Journées de la civilisation valdôtaine ainsi que d'autres initiatives) sera, dans la mesure du possible, favorisée. Outre la cohérence que ces parcours garantissent aux enseignements, cette démarche permet de diversifier les savoir-faire des élèves, de travailler des compétences variées et de réinvestir les acquis lexicaux, culturels ou scientifiques des disciplines concernées.

2. Objectifs

Le substrat historique et social du francoprovençal permet à l'élève de trouver sa place dans un monde en mutation entre tradition et modernité et de comprendre les richesses dont il est porteur. L'apprentissage de cette langue concourt à mieux connaître son origine et sa formation, favorise la prise de conscience de certaines différences et de certaines similitudes et aiguise la curiosité et l'envie de communiquer en vue d'une ouverture sur le monde. L'élève développera ainsi le sens du relatif et de l'altérité, et une vision du monde qui lui permettra de développer un esprit critique, de dépasser les idées reçues et les stéréotypes et de devenir citoyen d'un espace élargi à l'Europe et au-delà.

L'enseignement du francoprovençal se propose comme une opportunité pour montrer les passerelles entre le patois et d'autres langues romanes par une approche contrastive et pour développer la maîtrise du langage, notamment pour ce qui est des comportements, des attitudes et des stratégies indispensables pour l'apprentissage d'une langue.

3. Indications pour le curriculum

3.1. Ecole maternelle

A l'école maternelle, l'apprentissage sera axé sur l'oral et, si possible, en liaison avec le milieu familial de l'enfant. Les activités en patois devraient permettre aux enfants de découvrir le monde qui les entoure, de développer leur sensibilité à la différence linguistique et culturelle et contribuer au développement de leurs capacités motrices et sensorielles. Les moments d'accueil, les activités routinières, les jeux, les comptines, les chansons ainsi que les activités motrices et artistiques constituent des circonstances propices à l'enseignement du patois.

3.2. Ecole primaire

A l'école primaire, l'enseignement du patois concourt à l'éducation linguistique de l'enfant, dans une perspective de didactique plurilingue, et contribue à son éducation artistique et culturelle. Les activités de compréhension, d'expression et d'interaction sont prioritaires et l'élève est progressivement conduit à communiquer en termes simples. La recherche de la correction linguistique est permanente, mais elle devrait s'exercer sans bloquer le plaisir de s'exprimer et de communiquer. La compétence fonctionnelle est ancrée dans l'environnement familial de l'élève (par exemple : se présenter, demander de l'information) et vise à développer la langue de communication quotidienne. L'imaginaire de l'enfant sera également pris en compte et on l'amènera à communiquer sur des histoires et personnages de fiction, notamment ceux issus de la tradition populaire. On abordera ainsi, de manière modeste, les formes de discours liées au récit : description, narration, discours direct.

Pour ce qui est du lexique, l'élève découvre et acquiert les éléments de base des thèmes culturels et des champs lexicaux proposés au niveau A1 du CECRL : la personne, la vie quotidienne, l'environnement géographique et culturel. Le caractère authentique des acquisitions culturelles visées est assuré par l'observation du patrimoine de proximité ou du patrimoine plus lointain, grâce à l'utilisation des technologies.

Il n'est pas question, dans les premières années, d'une étude systématique et explicite de la grammaire, l'élève devrait toutefois acquérir progressivement le contrôle de quelques structures de base permettant de s'exprimer sur des sujets qui le concernent et lui sont familiers. Il sera important d'inscrire la réflexion sur le fonctionnement de la langue de manière comparée afin que l'élève prenne conscience des similitudes et des différences avec les autres langues qu'il connaît ou qu'il étudie, notamment avec le français.

La composante phonétique doit rester une priorité à ce niveau scolaire : dès le début de l'apprentissage, on sensibilisera l'élève aux principaux rythmes, phonèmes et schémas intonatifs par des activités spécifiques.

3.3. Ecole secondaire du premier degré

A ce niveau scolaire, l'apprentissage linguistique ne saurait être mené isolément, sans aborder les aspects identitaires et culturels, car une langue ne s'acquiert pas seulement en intégrant du lexique et des structures grammaticales, elle est indissociable de la culture (valeurs, savoir-faire, art de vivre) dont elle est le vecteur.

Par ailleurs, les adolescents ont besoin de supports suffisamment riches sur les plans civilisationnel et culturel, adaptés à leur maturité et à leurs centres d'intérêt, capables de nourrir et de maintenir leur motivation. Ces documents, les plus authentiques possibles (textes, bandes dessinées, enregistrements

sonores et vidéos, extraits de films ou de reportages, pages web), permettent à l'enseignant de proposer des tâches motivantes et d'ancrer ainsi les activités langagières de production et de réception dans un domaine socioculturel balisé. L'utilisation de ces supports au contenu culturel riche favorise également la mise en œuvre d'activités de production motivantes (exposés courts, mini-débats, comptes rendus...).

La construction de la compétence culturelle permet à l'élève de s'approprier les notions culturelles proches de son environnement immédiat et d'établir des liens intéressants avec d'autres disciplines scolaires (sciences, histoire, géographie). Elle a aussi une dimension interculturelle : si l'élève apprend à gérer de façon pertinente les situations de rencontre avec des faits et des pratiques culturelles diverses, il se construit progressivement un savoir-faire culturel sur lequel le collégien puis le lycéen pourra s'appuyer pour avancer dans la construction de sa personnalité et pour amorcer une réflexion sur la diversité des cultures.

L'apprentissage de la syntaxe et de la morphologie se poursuit et se met au service de l'expression dans la langue et ce sont les besoins de communication, qui guideront l'enseignant dans le choix de points à expliciter, toujours en contexte – écrit et surtout oral – sans volonté d'être exhaustif, mais en s'assurant que les acquis précédents sont toujours présents chez les élèves. L'appropriation d'une langue à long terme suppose à la fois réactivation et complexification, ce sont donc là les grandes lignes d'un enseignement en spirale. On considère que l'élève s'est approprié un fait de langue lorsqu'il se montre capable d'y recourir dans une situation de communication aussi authentique que possible.

3.3. Ecole secondaire du deuxième degré

A ce niveau scolaire, toute occasion de faire vivre la langue sera recherchée : échanges, participation à des soirées et à des débats culturels, aux concours et aux ateliers d'écriture, aux ateliers de théâtre, aux bains de langue, aux émissions de radio et de télévision ; rencontres avec des écrivains et des artistes ; production d'ouvrage.

Pour susciter l'intérêt des élèves, on exploitera tout type de documents et autant que possible des documents authentiques écrits ou oraux, plus ou moins longs et d'un degré de difficulté variable selon la compétence visée et l'activité proposée (enregistrements audio ou vidéo, pages Web, textes, tableaux...). L'élève est amené par des stratégies diverses et variées (observer, rechercher, classer, comparer, résumer, analyser, expliquer...) à travailler et à développer la réception et la production d'informations. La mémorisation, la contextualisation, la comparaison avec d'autres langues latines, l'utilisation de synonymes, l'évaluation et le réemploi doivent permettre aux élèves de comprendre, d'acquérir et de s'approprier le lexique nouveau.

L'enseignement-apprentissage de la morphologie et de la syntaxe, de la phonologie et de l'orthographe, et de la prosodie est soumis aux besoins langagiers de la communication et il s'inscrit dans la continuité avec les niveaux précédents. Les apprentissages déjà engagés sont consolidés, de nouvelles compétences sont visées, en particulier l'expression de l'opinion et les bases de l'argumentation.

Les situations de communication doivent constituer une invitation à l'observation réfléchie de la langue dans une démarche inductive. Il est primordial que cette pratique raisonnée du patois soit envisagée en comparaison avec les autres langues de l'environnement de l'élève. Par ce décloisonnement des sources d'apprentissage, l'élève se trouve encouragé à mettre en réseau différents savoirs et parvient à une meilleure conceptualisation grammaticale. Les productions des élèves, orales et écrites, donnent lieu à une explicitation des réussites ou à l'analyse des erreurs, afin de faciliter des transpositions ou des propositions de correction entre pairs et de forger ainsi une grammaire vivante au sein de la classe.

L'acquisition des règles orthographiques est menée de pair avec l'étude des correspondances entre graphie et phonie. L'enrichissement du lexique se travaille autour d'une sensibilisation aux problèmes de la traduction. Les approches contrastives des variantes du patois sont ici autant de chances d'aborder de manière concrète l'histoire des langues romanes (telle langue ou variante offrant souvent en synchronie des formes diachroniques de l'autre) ou de réfléchir aux usages sociaux des langues (registres de langue, coexistence des langues...).

Quant au lexique, on privilégiera les activités ludiques et culturelles (loisirs, voyages et centres d'intérêt), les sujets d'actualité ou encore les thèmes pour lesquels un bagage lexical suffisant a été acquis ; l'élève devrait être ainsi en mesure de comprendre de façon partielle ou totale un message, une conversation, un texte (réception) et de participer pleinement à une conversation en donnant son point de vue ou en sollicitant celui de ses interlocuteurs (interaction). En outre, l'apprentissage de la narration et de la description s'ouvre-t-il sur celui de l'explication et de l'argumentation. C'est pourquoi, l'acquisition des compétences culturelles et lexicales ne doit pas être conçue comme une simple accumulation de connaissances sans aucun lien, mais doit s'intégrer à une situation de communication claire, répondre à un besoin concret, favoriser les interactions entre les interlocuteurs et permettre aux élèves de réinvestir des savoirs entre lesquels ils seront capables de tisser des liens.

On propose d'aborder les faits de civilisation et le lexique au travers des thématiques suivantes qui constituent une liste non exhaustive :

Le voyage

- Le voyage dans le temps : les sites historiques
- Les migrations
- Le voyage dans l'imaginaire : les croyances, les mythes et les légendes

La pluralité culturelle d'un espace

- Les noms : les patronymes (origine), les toponymes (villages et noms de rues)
- Les constructions : les édifices traditionnels, les modes architecturales et les matériaux de construction

Les défis d'un espace partagé

- La protection de l'environnement et l'éducation au développement durable
- Les risques naturels dans l'espace alpin (incendies, inondations...)
- Le développement du tourisme vert
- Le recours aux énergies renouvelables
- La problématique des déchets et du recyclage

Les langages

- La langue normative et ses variantes
- Les registres de langue : différencier le registre oral (familier, courant) de l'écrit (soutenu) et les nouveaux modes de communication (SMS, Internet...)
- L'étymologie latine et la comparaison avec les autres langues romanes
- Le langage vestimentaire : la mode et son évolution à travers les âges (peintures ou autres témoignages historiques)
- Les langages artistiques : la peinture, la musique, la littérature, la poésie, le théâtre, les bandes dessinées
- Le langage de la publicité et des médias

L'école et la société

- La société et la vie des adolescents

- Les activités extrascolaires et l'exercice de la citoyenneté (activités sportives, artistiques, culturelles, humanitaires)
- La sécurité routière (moyens de transport, règles de sécurité)
- La découverte du monde du travail.

